Discours pour les 50 ans de la société (Bruno BROCHET Président)

Bonjour à toutes et à tous, je tiens à remercier toutes les personnes qui ont répondu à notre invitation ainsi que celles qui ont participé aux rencontres associant à la fois une personne de l'Espérance, un membre du Conseil Municipal ainsi que des membres de diverses associations de la commune.

C'est un très grand honneur pour moi de présider cette société L'Espérance, surtout en ce jour où nous célébrons son 50ième anniversaire. J'y suis venu pour la 1ière fois avant 1980, et en suis devenu sociétaire quelques années plus tard.

En quelques phrases je vais essayer de vous relater l'historique de notre société depuis sa création en 1972. La première réunion a donc eu lieu le 23 mai 1972 à la mairie de Mézeray. 5 acharnés de la boule de fort, nommé : Barbault V. ; Porteboeuf H. ; Garnier C. ; David L. ; David A. qui formaient le 1er bureau provisoire ont décidé de créer cette société et de l'appeler l'Espérance.

Pour alimenter la trésorerie du départ en vue de faire l'acquisition du terrain de la Poste et la construction d'un bâtiment, ils décident de faire un financement par actions en sollicitant les sociétaires, des artisans commerçants de la commune ainsi que les sociétés le Gué, le Printemps et Robinson.

L'action est fixée au prix de : 100 Francs, intérêts 6%

Les réunions qui ont suivi, ont été essentiellement axées sur les points les plus importants : budgétiser les travaux à venir, et rédiger les statuts de la société. Mr Barbault se propose de s'occuper de la partie construction et Mr Garnier des statuts pour les faire enregistrer à la sous-préfecture de la Fléche. Ce qui fut fait le 17 juillet 1972.

Soit :

- Maçonnerie : 6 700Fr
- Couverture : 4 350 Fr
- Charpente : 3 100 Fr
- Sol : 3 000 Fr

Il est décidé de mettre sur pied une tombola pour approvisionner plus généreusement la trésorerie

Réunion à la mairie de Mézeray le 29 octobre 1972

Les membres présents décident de donner plein pouvoir à Mr Barbault Victor pour négocier l'achat du terrain de la Poste. Ce bien fut acté à l'étude Maitre David, notaire à Mézeray le 2 mai 1973 pour la somme de 5 000 Fr. Il comprenait : un bâtiment à usage d'habitation, de dépendances, d'une cour et d'une parcelle de terrain. Pour info, son revenu cadastral était de 12Fr82.

Lors des réunions qui ont suivi, ils ont discutés de l'adhésion, celle-ci fut fixée à 20 Fr et d'un droit d'entrée à 50 Fr. Election d'un trésorier Mr Dolbeau, d'un secrétaire adjoint Mr Martin B. et deux autres membres du CA Mr Boucher et Girard. Création d'une caisse noire alimentée par le produit d'indiscipline, de fautes graves.

Inauguration le Dimanche 6 Mai 1973 à 15 heures en présence de :

Mr Dronne député qui a coupé le ruban d'accès au jeu

Mr Bourmault, président départemental de la Fédé boule de fort

Mr Carre, président de la 36ième section aujourd'hui secteur 29

Mr Lebrun, conseiller général

Mr Jamin, président de la 31ième section

Mr Vallet, adjoint au maire

Mr Porteboeuf B. adjoint au maire

Mr Martin G., Adj. Corps local sapeurs-pompiers

Je vais moins vous détailler la vie de notre société entre l'inauguration et aujourd'hui car elle est classique a toute association avec ses hauts et ses bas ses petites anicroches. (Il y en a qui tronquait la boule contre des gants de boxe)

Par contre je vais vous citer les travaux les plus importants durant les années 1990 à 2005 où les résultats des bilans étaient vraiment favorables.

- Construction de la salle d'entrée
- Installation de WC et d'une fosse septique avant 1990
- Réfection du jeu 1994(Jean-Pierre et Alain Viot, réalisation d'un gabarit, sans oublier que le jeu a 30ans)
- Isolation mur et plafond
- Ouverture fenêtre côté est
- Cuisine aménagée

Notre souci principal aujourd'hui c'est d'avoir un résultat positif, il s'avère que cet objectif est de plus en plus difficile à atteindre. La cause principale étant l'augmentation de l'électricité. (Au passage je tiens à remercier Mr le Maire et son conseil municipal pour la subvention qui nous a été allouée)

Nous sommes en train d'étudier toutes les solutions qui s'offrent à nous (Pompes à chaleur, panneaux photovoltaïques). Devant un tel investissement, la réflexion est indispensable, elle doit être cohérente et nous projeter dans l'avenir. Une décision très

importante que devra prendre le CA dans les années à venir. Une autre décision, très importante à mes yeux, que nous devrons prendre très rapidement si nous voulons que notre challenge Urba perdure c'est de trouver une solution afin d'augmenter la dureté de notre jeu qui permettra vraisemblablement de gagner du roule.

Toutes les idées sont bonnes à prendre en vue de booster notre trésorerie, celle suggérée par Sylvère : un loto en ligne adopté par plusieurs associations de la commune devrait nous aider.

Nous devons garder à l'esprit que nous sommes une société de boule de fort et que l'on se doit de tout mettre en œuvre pour perpétuer et faire rayonner cette activité. Je pense qu'il ne faut surtout pas se renfermer sur nous même, il faut continuer à se déplacer dans les sociétés avoisinantes du secteur 29 et ailleurs. Chaque jeu a ses particularités et rencontrer des équipes différentes ne peut qu'enrichir notre savoir-faire de bouliste. (Je remercie toutes les équipes qui se sont déplacées et qui ont brillé à l'extérieur)

Pour terminer, je dirai que cette société doit rester un endroit très convivial, où doit régner la joie, l'humour et la bonne humeur.

Le 7 juillet 2024